



Mission laïque française

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE – RESEAU DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS EN Espagne

**LYCEE FRANÇAIS MOLIERE – SARAGOSSE**

CALLE MANUEL MARRACO RAMON, 8 – 50018 – ZARAGOZA TEL : 976.52.54.46 / FAX : 976.52.54.33

ANNEE SCOLAIRE

2008 - 2009

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

### SEANCE N° 2 DU 31 MARS 2009

**Chef d'établissement :** Raymond KACHEROU - *Proviseur*

**Présidence de séance :** Jean -Jacques PRAT - *Directeur du Primaire -*

**Secrétaires de séance :** Yoann VILLEDIEU – *Enseignant*  
Consuelo GUZMAN - *Parent d'élève -*

**Membre absent excusé :** Virginie GOUTAILLE - *Enseignante MS*

**Membre absent non- excusé :** néant

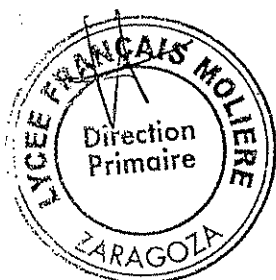
**Membres présents :** 19 **Quorum :** 10

## ORDRE DU JOUR

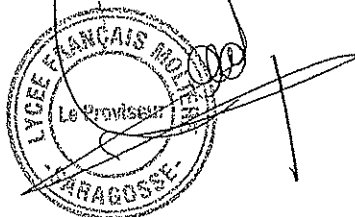
### Numéro et nature des questions traitées

1. Bilan des évaluations CM2.
2. Le point sur la réforme de la grille horaire des élèves.
3. La prise de médicaments à l'école.
4. La course contre la faim.
5. Les travaux d'extension.
6. Questions diverses.

**Le Président**  
Jean-Jacques PRAT

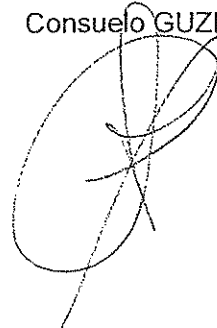


**Le chef d'établissement**  
Raymond KACHEROU



**Les secrétaires de séance**  
Yoann VILLEDIEU

Consuelo GUZMAN



# OBJET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.

En préambule, **M. PRAT – Directeur du Primaire** remercie les membres du Conseil d'Ecole de leur présence et de leur participation.

Le document suivant est distribué à tous les membres du Conseil d'Ecole :

■ Le PV du dernier conseil d'école du 9 décembre 2008. Aucune autre observation n'étant mentionnée par les membres du Conseil, le procès verbal de la séance du 9 décembre 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 1. Bilan des évaluations CM2.

Les enseignants rappellent le principe de fonctionnement et le but de ces évaluations nationales, qui se déroulaient traditionnellement au cours du mois de septembre à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Cette année, les évaluations ont été avancées.

En revanche, certaines compétences demandées n'avaient pas été abordées, compte tenu de la modification des nouveaux programmes. Les résultats ne sont donc pas le reflet de la réalité. Ce fut le cas pour tous les élèves aussi bien en France que dans le réseau de la péninsule Ibérique.

**M. VILLEDIEU – enseignant de CM2** précise tout d'abord que les élèves ont démontré dans l'ensemble une bonne *compréhension en lecture* et de *bonnes bases en production d'écrit*. Des difficultés ont été constatées en orthographe, en conjugaison et en grammaire.

**M. PRAT – Directeur du Primaire** précise que ces mêmes difficultés ont été signalées dans les écoles de France métropolitaine.

En ce qui concerne les **mathématiques**, les élèves ont obtenu de bons résultats en **calcul et numération sur les nombres entiers**. (*Les nombres décimaux n'ayant pas encore été abordés à cette période de l'année du fait du changement des programmes*).

Ces évaluations ne nous apportent donc que très peu d'informations sur le niveau réel des élèves. Les parents des CM2 devront concentrer leur attention sur les **livrets d'évaluation** internes à l'établissement beaucoup plus pertinents.

Cette année les **livrets d'évaluation** seront distribués aux parents pour une consultation durant les vacances de Pâques. Les familles pourront ainsi revoir et corriger avec leurs enfants, les différents points moins bien réussis.

## 2. Réforme de la grille horaire à l'école primaire

Le projet proposé qui prévoyait de libérer deux heures un vendredi sur deux n'a pas été validé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle. La procédure rectifiée retenue sera la suivante : Tous les vendredis, les enfants de maternelle et d'élémentaire pourront quitter l'école à 15h 45.

**Le volume horaire d'enseignement passera donc de 27 à 26 heures par semaine conformément aux recommandations de l'IEN**. Il est admis que, pour ne pas pénaliser les parents qui ne pourront pas récupérer leurs enfants à 15h 45, l'établissement mettra en place des ateliers animés par les enseignants et le personnel de l'établissement, de 15h 45 à 16h 45. Il ne s'agira pas d'une heure d'enseignement mais de développer diverses activités telles que la diffusion de films en français ( Ciné-club ), l'animation d'expression théâtrale, l'ouverture aux mathématiques ou aux arts plastiques sous forme ludique.....

Les parents n'auront pas la possibilité de venir chercher leurs enfants au cours de cette heure : la sortie s'effectuant soit à 15h 45 pour les non-participants soit à 16h 45 pour les autres élèves. **De même, il n'y aura toujours qu'un seul service de transport scolaire à 16h 45**. Pour faciliter l'organisation de ces ateliers, les enfants devront s'inscrire dans ces ateliers pour une certaine durée, qui reste à déterminer.

Un représentant des parents demande si ce service sera payant. La direction rappelle que c'est un service gratuit offert aux familles. Un parent demande aussi pourquoi ne pas fermer l'école à 15h 45 ? Cette suggestion ne peut être recevable car elle reste soumise aux contraintes du service de Transport scolaire qui doit impérativement coïncider avec la sortie du lycée.

### 3. La prise de médicaments à l'école.

Le règlement de l'école conforme aux règlements en vigueur dans les établissements de France est sans ambiguïté sur la question : **La prise de médicaments est interdite dans une école.**

Seuls, les traitements de fond peuvent être autorisés. En cas d'absolue nécessité, les parents doivent le signaler à La Direction par un courrier accompagné de l'ordonnance du médecin traitant précisant la procédure à suivre pour le traitement, les numéros de téléphone des parents. ( *En cas d'urgence, l'établissement contactera les services de secours habituels* ).

L'établissement remettra aux parents une feuille de **décharge de responsabilité** qu'ils compléteront.

Afin de respecter la posologie, deux exemplaires des médicaments seront déposés et répartis en deux lieux différents éloignés des enfants. La procédure sera identique pour les **allergies alimentaires**.

**Important : il est rappelé qu'en aucun cas les enfants ne doivent posséder de médicaments dans leurs cartables.** Un document interne est en cours d'élaboration pour améliorer la prise en charge de ces enfants.

### 4. La course contre la faim

Projet développé depuis le mois de janvier par l'établissement en partenariat avec l'**Association des Parents d'élèves ( APE )** la **COURSE CONTRE LA FAIM** est organisée sous l'égide de la **Mission Laïque Française** et à l'initiative de l'association « **Action contre la faim** » .

L'objectif est de récupérer une somme d'argent à travers la participation à une course d'endurance organisée dans le *parc TIO JORGE* le **Vendredi 15 mai 2009**. En effet, pour chaque tour parcouru par les enfants, les parents - s'ils le souhaitent pourront - verser une somme d'argent qui sera remise à l'association.

Par cette action citoyenne, nous espérons motiver les élèves sur la problématique de **la faim dans le monde**. De plus conjointement au travail sur l'endurance physique, un partenariat a été développé avec la classe de 3<sup>ème</sup> pour la mise en place d'exposés sur le même thème. Les classes de CM2 ont travaillé également sur l'organisation de cette manifestation.

**Toutes les mesures de sécurité seront prises.** L'accord de la Mairie et des espaces verts nous est acquis et la caserne des sapeurs-pompiers – toute proche - a été prévenue.

Les médias aussi seront informés. Les parents pourront assister, en tant que spectateur, à la course. Quelques volontaires seront sollicités pour nous aider dans l'organisation et les horaires de la course portés à la connaissance des parents

### 5. Les travaux d'extension

En préambule, **M. KACHEROU – Proviseur** , rappelle que tous les projets menés en classe contribuent à l'épanouissement de l'enfant. Les visites d'auteurs, la semaine de la presse, les ateliers d'écriture sont donc source d'enrichissement pour les élèves.

**M. Le Proviseur** précise qu'un livret d'accueil pour les élèves entrant en sixième est en cours d'élaboration. Il sera distribué aux enfants pour assurer une liaison CM2-6<sup>ème</sup> sans appréhension. Une réunion parents professeurs sera aussi organisée dans ce sens.

Pour ce qui concerne les **travaux d'extension des locaux**, nous avons la satisfaction de constater qu'ils progressent rapidement. L'ouverture du **nouvel espace des Maternelles** devrait être possible en **Janvier 2010**.

Pour démarrer l'année scolaire 2009 – 2010, un bâtiment préfabriqué devrait permettre un fonctionnement provisoire dans l'attente de l'installation dans les locaux neufs . **M. LABORDE-LAGRAVE – Agent-Comptable** reste – quant à lui - très vigilant sur la qualité de la construction.

### 6. Questions diverses

Un parent s'inquiète sur l'arrachage des arbres imposé par la construction. **M. KACHEROU – Proviseur** rappelle que le respect des critères de sécurité ont logiquement entraîné la disparition de ces arbres. Néanmoins, les oliviers et l'arbre dédié à la mémoire de Solange ROUGE ont pu être déplacés et replantés.

Dès que possible, dans les premiers mois de l'année 2010, la plantation de nouveaux arbres est envisagée.

Un parent s'interroge sur les consignes à donner aux enfants en raison du fort ensoleillement prévisible à l'approche de l'été. En réponse, il est indiqué que casquettes et crèmes solaires seront recommandés.

Pour sa part, **M. Le Proviseur** fait observer que les enfants ne stationnent pas en permanence dans la cour.

Les parents signalent le manque de point d'eau dans la cour .Ce problème disparaîtra avec la nouvelle construction.

Un parent se plaint du manque d'informations diffusées en direction des parents .**M.PRAT – Directeur du Primaire**- rappelle que les enseignants rencontrent les parents *individuellement plusieurs fois dans l'année* et qu'ils peuvent consulter régulièrement le livret scolaire .

**M. KACHEROU- Proviseur** confirme en substance, que l'établissement accorde une grande importance au dialogue avec les familles.

Une maman représentante, tient à remercier l'école et en particulier les **ASEM**, pour l'assistance apportée à son enfant qui est resté une longue période en fauteuil roulant dans le cadre de sa classe.

A la question des parents qui s'inquiètent de la trop longue durée du 3<sup>ème</sup> trimestre, il est indiqué qu'une coupure au mois de Mai 2010 a été validée sur la période des congés scolaires à l'horizon 2009 – 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. PRAT – Directeur du Primaire** - remercie tous les participants. La séance est levée à 20h 00.